

Le 10 avril 2018

Quel que soit le sujet,
n'hésitez pas à nous contacter
sud.anc.lahague@gmail.com

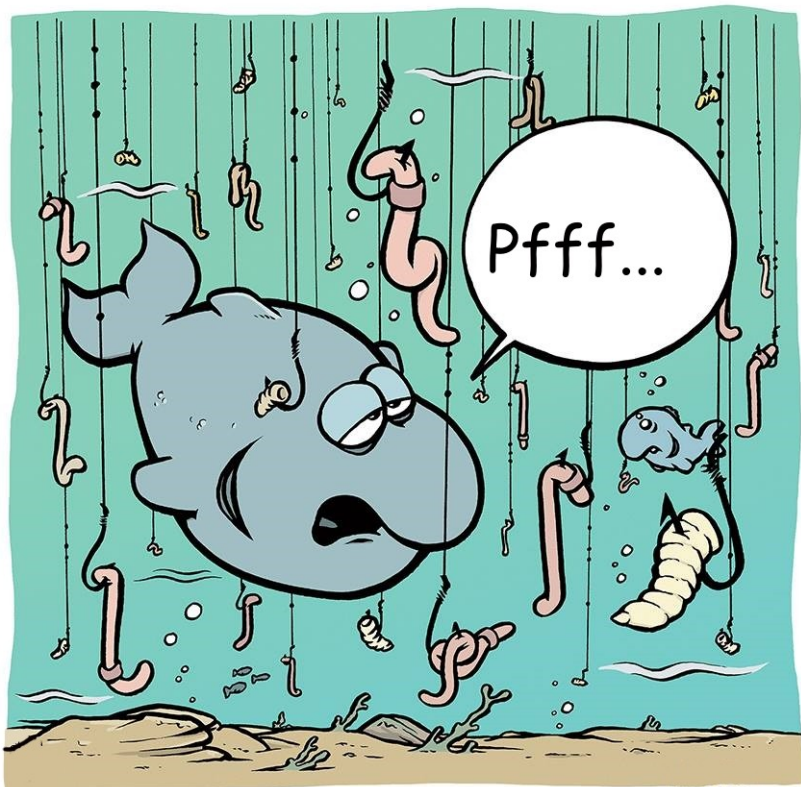


Solidaires - Unitaires - Démocratiques

SUD invité à négocier le protocole préélectoral !

La période électorale commence (1ère réunion de négociation du protocole préélectoral le 17 avril, 1er tour le 18 octobre 2018), il n'y a qu'une façon honnête de la symboliser...

Bientôt les élections



Ah la période électorale sur le site de la Hague, cette période où la vie du site devient plus légère.

On rencontre des visages inconnus, certains lancent des enquêtes d'opinion, à l'instar de notre Direction, pour savoir ou découvrir au choix : « *Mais qu'est ce qui ne va pas selon vous sur le site?* » ou « *Selon vous, on devrait travailler sur quoi?* » et le sempiternel et non moins naïf « *Pensez-vous que les conditions de travail se dégradent ?* » (Heu non non...).

Ce côté « enfant sage du 24 décembre » a le mérite d'être distrayant.

Le tout étant heureusement accompagné d'un air de caravane du tour de France, distribution de crayons, autocollants, etc. Si on a de la chance, on aura le droit à des « Vache qui rit » et « Babybel » distribués devant les restos.

En résumé, joyeuses élections à toutes et à tous !

La disparition du CHSCT

Se demander si la disparition du CHSCT est un événement grave... serait indécent.

Ces dernières années, le CHSCT a permis de faire avancer, voir de mettre à jour, les problématiques graves telles que l'amiante, le formol, une chaîne blindée prête à percer, le risque chimique en général, etc.

Demain, il faudra confier quasi exclusivement cette prévention à une Direction n'ayant pas vu (volontairement ou non) l'ensemble de ces dangers.

Pour notre Direction, la prévention s'arrête à la fin de la phrase : « *la sûreté/sécurité est un préalable absolu* ».

Le CHSCT était également le symbole que les syndicats pouvaient s'unir pour travailler ensemble de manière efficace et dans l'unique intérêt des salariés. C'est cette mentalité qu'il faut préserver et surtout développer à l'ensemble des sujets.

L'accord handicap a permis l'embauche de deux personnes en CDI en 2017. L'implication de SUD a été forte pour ces deux embauches. Nous déplorons que le budget dépensé concernant le travail protégé soit encore en baisse !

Les brèves !

RPS : le CHSCT a essayé de lancer une expertise sur le site sur le sujet des Risques Psycho-Sociaux. La Direction a contesté cette expertise, allant jusqu'à faire appel, et a fini par obtenir gain de cause. Nous rappelons que malgré l'obligation légale de coter les RPS, la Direction ne le fait pas... Une expertise CHSCT s'inscrit dans un objectif de prévention des risques santé et sécurité, il est donc extrêmement « étonnant » de voir la Direction contester à ce point cette demande d'expertise.

TMS : Sur le groupe de travail proposé par SUD lors du CHSCT de mars sur les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS), la Direction a répondu en avril « *qu'elle n'a pas encore regardé le point* ». **Nous allons donc insister et activerons toute option nécessaire à ce que le sujet des TMS soit enfin pris en compte sur le site !**

Négociation santé-prévoyance : SUD voit favorablement le fait que la Direction garde un contrat famille, mais la vigilance reste de mise car la part employeur/salarié n'est toujours pas négociée.

SUD espère fortement que les prochaines réunions verront la Direction :

- Accepter la prise en charge des nouvelles pratiques en médecine douce telles que la cryothérapie et l'hypnothérapie par exemple.
- S'orienter vers un meilleur remboursement des petits appareillages tels que les semelles orthopédiques, l'entretien des appareils auditifs, en rehaussant la base de remboursement.

Pour toutes vos questions sur la santé-prévoyance, contactez christophe.gosselin@orano.group

Médiation : SUD a écrit un courrier aux médiateurs afin d'exprimer ses positions sur les RJF et sur le dialogue social en général. Nous avons demandé à ce que les médiateurs dévoilent la liste des personnes interrogées et de leurs fonctions, liste que refuse de diffuser la Direction. Pourtant, seul l'entretien revêt un caractère confidentiel, nous espérons donc qu'un syndicat représentatif diffusera cette liste. **Cette transparence serait un pas vers cette carence que SUD entend œuvrer à combler : LA CONFIANCE !**

Anecdote : dans notre courrier, nous avons fait savoir aux médiateurs notre « surprise » de constater que leur conseil d'administration comporte une certaine **Madame Sylvie PERETTI** (ancienne DRH du site).

Projection conventionnelle : une deuxième conciliation, sur d'autres dossiers, aura lieu le 11 avril. D'autres dates de conciliation suivront, car SUD continue d'envoyer des dossiers. Nous accueillons positivement les informations, de signataires et non signataires, sur la volonté de faire bouger les choses. La projection conventionnelle n'a pas lieu d'être et SUD qui s'est toujours battu, avec d'autres syndicats, pour la préservation des systèmes de retraites, ne peut admettre aucun argument visant à justifier le report du départ, encore moins quand ces arguments sont d'ordre financier.

IDR (Indemnité de Départ à la Retraite) :

SUD informe d'ores et déjà que si rien ne bouge sur le fait que lorsqu'un salarié décède pendant sa préretraite le conjoint ne touche pas l'IDR, ni le solde dû de la DG3, nous regarderons l'aspect légal et agirons en conséquence.

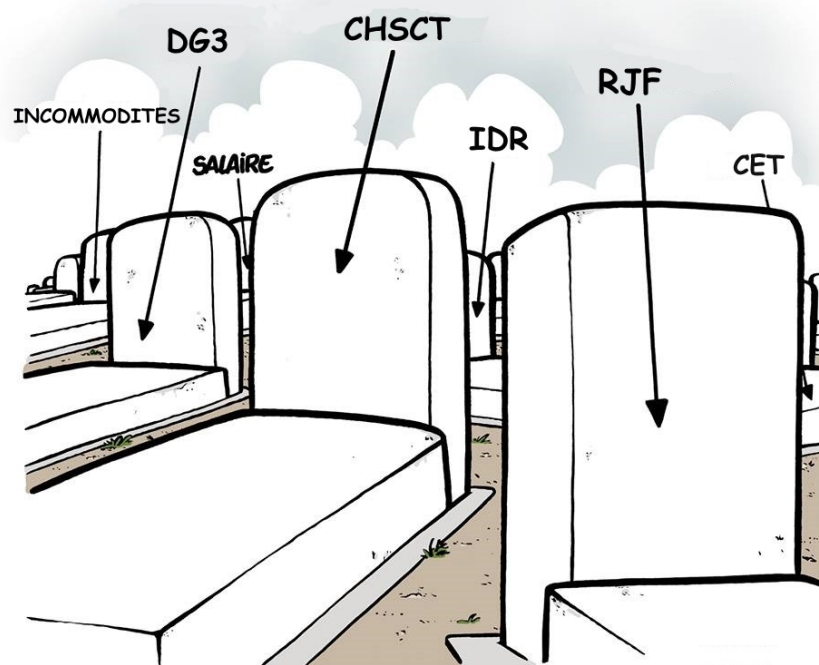
NAO : SUD est favorable à une augmentation générale uniforme. Nous appelons également l'ensemble des syndicats à discuter d'un socle commun de propositions, notamment en revendiquant de rehausser les salaires d'embauches.

Un jeune diplômé d'un bac +2 arrive sur le site en 2018 avec le même salaire de base qu'en 2003 !

Recrutement Orano : 350 CDI quelques semaines après la fin d'un PDV ayant supprimé 346 postes, cherchez l'erreur.

Toutefois, nous avons noté la satisfaction de notre directeur dans les médias sur le nombre de personnes venues au forum de l'emploi à la cité de la mer. L'excuse au sous-effectif consistant à chanter « *on ne trouve personne* » perd donc encore un peu plus en crédibilité.

DIALOGUE SOCIAL : LA DIRECTION A DEJA FAIT BIEN TROP DE CONCESSIONS



Réorganisations : la session 2018/2019 des réorganisations a commencé : 2 postes 2*8 en moins sur DUOC/MFC.

A qui le tour? Il se murmure que le vieux serpent de mer sur la fusion « SPR méca et chimie » serait de nouveau à l'étude. Interrogée, la Direction dit « *ne pas avoir de boule de cristal* », on pensait le contraire vu son art de faire des « projections ».